



# Paie et coefficient des intérimaires...

## Ça ne va pas !

Les travailleurs intérimaires sont pris au coefficient 165, le plus bas coefficient de l'échelle, proche du SMIC. Même s'ils peuvent passer au coefficient 170 au bout de 6 mois, et parfois avec difficulté, cela ne va pas au-delà.

Pour ceux qui étaient encore pris comme P2 coefficient 195 il y a quelques années, ils sont maintenant au coefficient 180 et dernièrement certains caristes sont pris au coefficient 170.

Les Agences d'intérim se réfugient derrière une décision de Renault pour appliquer de telles règles. Renault, donneur d'ordres, a donc décidé de tirer vers le bas tous les salaires des intérimaires.

Pour les caristes intérimaires, le passage de 180 à 170 c'est près de 100€ en moins sur la paie.

### **C'est inadmissible**

**Les caristes n'ont pas l'intention de laisser faire.**

Cela concerne l'ensemble des intérimaires de l'usine qui sont plus de 2 000 aujourd'hui. Car pourquoi revenir au bout de 18 mois au coefficient 165 alors qu'on est parti au coefficient 170 ?

La direction n'a même pas besoin de former les intérimaires puisqu'ils connaissent les postes et sont opérationnels tout de suite.

**La CGT appelle les intérimaires dans chaque UET à en discuter et se tenir prêts à agir rapidement pour se faire respecter et pour que les salaires et les coefficients soient revus à la hausse.**

## Echo des ateliers...

### **LES PRESSES :**

Ces derniers jours, la direction diffuse des "Médias", "des Flash Infos" sur les écrans dans l'ensemble de l'usine sur le thème de la sécurité.

D'après la direction, il faut se ressaisir aux vues des derniers chiffres catastrophiques en matière d'accidentéisme. Cela fait des mois voire des années que nous dénonçons au travers les CHSCT, C.E., DP que certains EPI (Equipement Protection Individuelle) ne sont pas toujours adaptés pour certaines activités.

Aux presses par exemple, on nous donne des gants en cuir neuf défectueux, qui se déchirent au bout de quelques minutes d'utilisation, ce qui a provoqué dernièrement plusieurs accidents ; sans oublier les gants relavés, recyclés qui sont aussi la cause de plusieurs accidents.

**C'est la direction qui est en partie responsable de tous ces accidents.**

**Au lieu de nous faire des leçons ponctuelles sur les consignes de sécurité après chaque accident, que la direction mette plus de moyens dans des EPI plus efficaces et performants afin de pouvoir travailler dans des conditions plus sécurisantes.**

# Extrait de la déclaration concernant le Bilan social

...

Notons que pour la première fois depuis au moins 30 ans, l'effectif de l'année a été supérieur à celui de l'année précédente. Pas de beaucoup malheureusement : d'une centaine de salariés supplémentaires : 2 636 en 2016 pour 2 533 en 2015.

Si l'on compare à celui d'il y a deux ans, il est quasi équivalent à la dizaine près : 2 636 en 2016 - 2 622 en 2014.

Mais voyons plus en détail cet effectif total de 2 636 salariés au 31 décembre 2016.

## L'effectif réel

- 1) Il comprend 142 apprentis qui sont en CDD.

Ce qui veut dire que certains ne sont aujourd'hui déjà plus à l'effectif et de toute façon, au terme de leur contrat, à l'exception près, plus aucun de ces apprentis ne sera à Flins

...

- 2) D'autre part, l'effectif total comprend quelque 302 salariés hors activité dont 244 qui sont en Dispense d'Activité.

....

C'est dire que l'effectif en activité, bénéficiant d'un CDI est en fait d'à peine plus de 2 200 travailleurs toutes catégories confondues : 2 216 en janvier de cette année 2017.

## Le travail intérim

Le nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires était de 1 910 en 2016. 1 000 de plus qu'en 2014. Et il ne cesse d'augmenter :

En janvier 2017 : 2 028 intérimaires. 2 216 CDI à la même date. C'est pratiquement équivalent.

Mais tout le monde sait que les travailleurs intérimaires sont quasiment tous en production. 2 000 sur 2 028 sont en MOD pour 1 326 travailleurs ayant un CDI Renault en MOD.

Il ne s'agit pas d'opposer des catégories de travailleurs à d'autres, mais de montrer clairement les choix de la direction qui sont en partie masqués quand on ne prend en compte que des données globales.

Car, la même politique se poursuit. La baisse des effectifs en CDI encore plus en production que dans les autres activités. Les départs sont compensés, quand ils le sont, par le recours à des travailleurs en intérim.

## Les embauches

Les embauches non seulement sont bien insuffisantes mais sont sélectives.

...

Il y a eu 266 embauches en 2016 ; 79 en 2015 ; 1 en 2014 et 0 en 2013 soit au total 345 sur 4 ans pour 923 départs (hors CDD) sur la même période. Cela ne fait pas du tout le compte, d'autant plus que les embauches en production, qui n'ont eu lieu pour la plupart qu'en 2016, sont au total de 154 sur 4 ans, alors que c'est là qu'il y a eu le plus de départs.

...

**Pour toutes ces raisons, la CGT a voté CONTRE le bilan social.**